



Mercredi 2/05/2007 - 15h47

avec

Sciences

ClubObs.com

Identifiant

 Mémoriser l'abc

Mot de passe oublié ?

Publicité

SFA

Dernière minute

PARIS Des engins explosifs "très artisanaux" retrouvés devant un commissariat

À la Une < Toutes les dépêches < Sciences

SCIENCES

Le crédit-carbone, un marché en pleine croissance en Chine

AFP | 02.05.2007 | 10:31

La Chine s'engouffre depuis peu, mais à vive allure, sur le marché du crédit-carbone, qui a le double avantage d'être lucratif et de contribuer à la priorité affichée de réduire la pollution.

Car si les directives du gouvernement central ont pour l'instant échoué, l'approche économique du problème pourrait se révéler une motivation nettement plus efficace pour convaincre industriels et autorités locales.

A plusieurs dollars la tonne d'équivalent CO₂ (CO₂e) économisée, parfois plus de dix dollars, l'écologie devient rentable, dans le cadre du protocole de Kyoto et notamment de son "mécanisme de développement propre" (MDP).

Kyoto contraint les pays avancés signataires à des réductions de gaz à effet de serre, mais a prévu des solutions de souplesse pour atteindre ce but, notamment l'achat de crédit-carbone, par des Etats ou des entreprises qui redoutent de ne pas arriver à remplir leurs engagements.

Par le biais du MDP, les pays industrialisés sont incités à investir dans des technologies "propres" dans les pays en développement, s'affranchissant ainsi d'une partie de leurs obligations de réduction d'émissions de CO₂.

Si la Chine n'est pas contrainte par Kyoto, et refuse de l'être, "il y a un engagement croissant de la part du gouvernement chinois (...) qui, à la différence d'autres pays, s'est de lui-même fixé des buts de réduction", souligne Kishan Khoday, qui dirige le secteur énergie et environnement du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à Pékin.

Le deuxième pollueur de la planète, en passe de devenir le premier, veut réduire de 20% sa consommation d'énergie et de 10% ses émissions de polluants entre 2006 et 2010, mais a reconnu avoir essuyé un revers pour la première année.

Le PNUD, de son côté, a lancé en février un ambitieux plan de 1,7 million de dollars, largement sponsorisé par le géant de l'acier Arcelor-Mittal, visant à établir des "centres techniques MDP" notamment pour faciliter les transactions de carbone dans 12 régions chinoises.

"La moitié du potentiel MDP est en Chine", souligne Maréva Bernard-Hervé, représentante de l'Agence française de développement (AFD) à Pékin.

En collaboration avec les autorités chinoises, l'AFD a également lancé un programme de 1,5 million d'euros - dont la moitié financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) - visant à encourager des projets MDP dans quatre provinces du sud.

Début 2007, elle a entraîné dans son sillage près d'une dizaine d'entreprises françaises pour les mettre en contact avec des entreprises chinoises intéressées par le programme.

"Ce fut très constructif et nous allons voir dans les mois qui viennent ce qui en ressort", a commenté un des participants, Dominique Brugier, du cimentier Lafarge.

Portés par des Français, plus largement des Européens, mais aussi des Canadiens ou des Japonais, les projets verts ont fleuri depuis peu: reforestation dans le Guangxi, récupération et reconversion des gaz d'une aciérie dans le Jiangsu, fermes éoliennes en Mongolie intérieure, destruction des HCF23 générés dans l'industrie des réfrigérants...

Au total, au 30 avril, les autorités chinoises avaient approuvé 329 projets, dont 71 dûment enregistrés -- contre 37 seulement mi-janvier -- par le bureau exécutif de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), représentant une diminution globale annuelle de 58,82 millions de tonnes CO₂e.

En nombre de projets, la Chine se place ainsi au 4ème rang des pays hôtes, après l'Inde, le Brésil et le Mexique qu'elle talonne.



Mais, en terme de certificats de réduction d'émissions, elle représentait à elle seule fin avril quelque 43% des CER annuels moyens estimés des projets des pays émergents, selon la CCNUCC.

nouvelobs.com

- | | | | | | |
|------------|--------------------|--------------|------------|--------------|---------------|
| > A la une | > Revues de presse | > Archives | > Météo | > Voyages | > Rencontres |
| > Opinions | > Dossiers | > Automobile | > Annonces | > Immobilier | > Newsletters |
| > Blogs | > Forums en direct | > Féminin | > Débats | > Emploi | |



La fréquentation de ce site est certifiée par l'OJD

[Contacts](#) | [Plan du site](#) | [Publicité](#) | [Conditions d'utilisation](#) | [Données](#)
© Le Nouvel Observateur - Tous droits réservés. [nouvelobs.com](#) est une ma

© Le Nouvel Observateur

Conformément à la loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous nous engageons à informer les personnes qui fournissent des données nominatives sur notre site de leurs droits, notamment de leur droit d'accès et de rectification sur ces données nominatives. Nous nous engageons à prendre toutes précautions afin de préserver la sécurité de ces informations et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers.